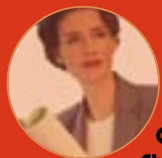


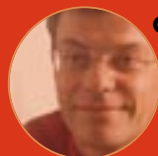
## Portraits d'entrepreneurs

Ah, s'ils avaient su...



**Odile Charra,**  
39 ans, créatrice  
d'une boutique  
de prêt-à-porter à Paris.

« Une formation, un accompagnement, m'auraient certainement permis d'appréhender des problèmes dont je n'avais pas conscience, en termes de gestion d'entreprise et de communication notamment. Cela m'aurait permis d'avoir une vision encore plus construite de mon projet ainsi que les outils pour le présenter de façon plus claire. Mes relations avec les banques et mes fournisseurs en auraient été sans nul doute grandement facilitées. »



**Christian Lhan, 43 ans,**  
repreneur d'une société de sécurité  
électronique et télésurveillance  
dans les Hauts-de-Seine.

« Reprendre une entreprise c'est comme adopter. Dans mon cas, le passage de relais entre l'ancien gérant et moi-même s'est à peu près bien passé. Mais avec le recul, j'aurais aimé bénéficier de conseils extérieurs et d'un accompagnement car la reprise d'une société comporte une dimension humaine, relationnelle, affective que j'avais mal évaluée. »



**Yves Massoni,**  
27 ans, créateur  
d'une société dans  
le secteur des services  
à la personne dans l'Essonne.

« La création d'entreprise est une aventure passionnante. Mais pour éviter une période d'apprentissage longue et laborieuse, mieux vaut avoir un interlocuteur qui vous met face aux réalités. Quand mon projet est né, il m'a manqué un partenaire pour m'aider à développer une vision du marché, à rencontrer des professionnels ou d'autres jeunes chefs d'entreprises. Je ne regrette rien aujourd'hui, mais il est préférable de se professionnaliser, de professionnaliser sa démarche avant de se lancer. »



**Laurent Chevara, 32 ans,**  
créateur d'une société informatique  
spécialisée dans la traçabilité  
dans le Val d'Oise.

« Ma première expérience de créateur d'entreprise a été difficile. J'étais porteur d'un projet innovant appuyé par une expérience d'ingénieur mais devenir entrepreneur c'est un métier. J'ai créé rapidement mon entreprise tout en me formant seul dans des domaines qui m'étaient étrangers, comme la gestion ou la comptabilité. Autant de temps que je ne consacrais pas au développement de mon activité. À l'époque, je ne connaissais pas l'existence des incubateurs d'entreprises qui permettent de se lancer progressivement avec un accompagnement. »

## Des partenaires engagés à vos côtés



Advancia-CCIP propose des formations-actions pour renforcer les compétences et les réflexes d'entrepreneur et assure un accompagnement de la jeune entreprise tout au long de la mise en œuvre de son projet via ses programmes, son incubateur, les clubs d'entrepreneurs et les pépinières.

[www.advancia.fr](http://www.advancia.fr) et [www.ccip.fr](http://www.ccip.fr)



L'Afpa évalue les besoins en formation des salariés porteurs de projet et propose des réponses adaptées grâce à une structure unique de conseillers et formateurs expérimentés.

[www.idf.afpa.fr](http://www.idf.afpa.fr)



La Boutique de Gestion forme et accompagne le porteur de projet à chaque étape du parcours de création d'entreprise, permet de tester le projet dans son réseau de couveuses et assure un suivi de la jeune entreprise.

[www.boutiques-de-gestion.com](http://www.boutiques-de-gestion.com)



Le Fongecif propose diverses prestations destinées à faciliter la mise en œuvre d'un projet professionnel et, sous certaines conditions, peut financer une formation, un bilan de compétences ou une validation des acquis de l'expérience.

[www.fongecif-idf.fr](http://www.fongecif-idf.fr)



L'Opcareg Île-de-France accompagne les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur politique de formation. Il finance la formation des salariés par le biais de différents dispositifs : plan de formation, contrat et période de professionnalisation, droit individuel à la formation (DIF), bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE).

[www.opcareg-idf.org](http://www.opcareg-idf.org)



Première organisation d'entrepreneurs de France, le Medef représente plus de 750 000 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs (industrie, commerce, services), sur l'ensemble du territoire. Le Medef est partenaire de "Devenir entrepreneur en Île-de-France".

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)



75 % des candidats à la création ou à la reprise d'entreprise n'utilisent pas les organismes dédiés à l'accompagnement et à la formation. Manque de visibilité, abondance des interlocuteurs, six acteurs majeurs d'Île-de-France ont décidé de réagir et de s'unir sous un même mot d'ordre "Devenir entrepreneur en Île-de-France". Ce partenariat régional, qui rassemble en Île-de-France, le Medef, l'Afpa, le Fongecif, l'Opcareg, Advancia-CCIP et les Boutiques de gestion joue la carte de la complémentarité et offre une capacité unique à orienter, informer et accompagner les salariés porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise. Découvrez ces organismes-clefs dans votre région et faites émerger votre projet dans les meilleures conditions.

La création ou  
La reprise d'entreprise  
VOUS DÉMANGE ?



[www.devenir-entrepreneur.fr](http://www.devenir-entrepreneur.fr)



Construisez votre projet  
avec les organismes du réseau  
"Devenir entrepreneur  
en Île-de-France"

Pour en savoir plus et prendre contact :

[www.devenir-entrepreneur.fr](http://www.devenir-entrepreneur.fr)



# Un réseau efficace pour la création ou la reprise d'entreprise

Bénéficiez de l'expertise des organismes du réseau "Devenir entrepreneur en Île-de-France" pour bien démarrer votre projet de création ou de reprise d'entreprise.

« Créer une entreprise, pourquoi pas moi ? », se disent de plus en plus de salariés franciliens. Revers de la médaille, trop de futurs entrepreneurs s'engagent seuls dans cette aventure. Que vous soyez porteur d'intentions ou d'un projet déjà avancé, les acteurs du réseau « Devenir entrepreneur en Île-de-France » vous accompagnent quelle que soit votre problématique.

Au cœur de notre démarche, le diagnostic permet d'évaluer la faisabilité de votre projet, de vous orienter vers le meilleur interlocuteur et de déterminer vos besoins. Recherche d'informations ou appui à la formation, vous restez maître d'œuvre de votre projet. Nous vous aidons à construire votre *business plan* et à développer vos compétences managériales et techniques dans le cadre d'un parcours individualisé.

Un accompagnement qui se poursuit en outre après la création de votre entreprise. Avec des acteurs régionaux reconnus à vos côtés, vous bénéficiez d'un label qui rassure vos financeurs et vous sécurisez votre début d'activité. Devenir entrepreneur en Île-de-France avec nous, un gage de pérennité pour votre entreprise.

## Optimiser ses chances de succès

Quelque 1,8 million de personnes seraient prêtes à créer rapidement leur entreprise, selon les résultats du 7<sup>e</sup> baromètre Ifop. Pour autant, ces chiffres ne doivent pas occulter la dure réalité de la création d'entreprise : une jeune PME sur deux disparaît avant d'avoir franchi le cap des cinq ans. En revanche, on observe une baisse de moitié des échecs de création et de reprise à partir du moment où les entrepreneurs sont accompagnés. On sait en effet que le travail d'accompagnement réalisé en amont d'un projet comme en aval améliore très sensiblement (de 20 à 30 %) la pérennité des entreprises.

# Créez votre parcours pour un bon départ



## FONGECIF, le carrefour des évolutions professionnelles

Le Fongecif accompagne les salariés dans leur réflexion sur leur évolution professionnelle. Il analyse la pertinence de votre projet de création ou de reprise d'entreprise au regard des compétences requises et des besoins en formation. L'Espace projet du Fongecif vous permettra d'accéder gratuitement à une large gamme de services : entretien avec un conseiller, ressources documentaires, réunions d'information. Futur chef d'entreprise, que vous ayez besoin d'une formation technique ou managériale, vous pourrez identifier cette formation grâce à une base de données unique en Île-de-France. Selon votre situation, vous pouvez recourir à un congé bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience, ou un congé individuel de formation. Si votre projet est accepté, le Fongecif en financera une grande partie.



## OPCAREG, construisez et financez votre projet de formation

Grâce aux différents dispositifs gérés par l'Opcareg Île-de-France, les candidats salariés à la création ou à la reprise d'entreprise peuvent financer leur formation et concrétiser leur projet en toute sérénité. L'Opcareg Île-de-France accompagne plus particulièrement les repreneurs d'entreprises à travers deux dispositifs : le contrat de professionnalisation (pour les repreneurs externes) et la période de professionnalisation (pour les repreneurs internes). L'Opcareg Île-de-France développe également une offre de formations collectives accessibles aux créateurs et repreneurs d'entreprise.



## AFPA, formez-vous aux compétences nécessaires à la réussite de votre projet

L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes vous accompagne dans votre reprise ou la création d'entreprise en vous formant aux compétences nécessaires à la réussite de votre projet. Après évaluation du projet et des besoins en formation, un formateur accompagnateur de l'afpa vous suit tout au long d'un parcours individualisé à l'issue duquel les aptitudes du futur chef d'entreprise sont validées. Anciens chefs ou créateurs d'entreprise, les formateurs de l'afpa connaissent votre métier et possèdent une réelle culture de votre futur secteur d'activité. La force de l'afpa est de vous offrir des formations dédiées dans de multiples domaines : industrie, bâtiment, travaux publics, tertiaire administratif, tertiaire services, commerce, hôtellerie-restauration, informatique, etc.

## BOUTIQUES DE GESTION, passez de l'idée au projet et du projet à sa mise en œuvre.

Diagnostic de faisabilité, ateliers méthodologiques, formations-outils, les chargés de mission des Boutiques de Gestion accompagnent les créateurs et repreneurs dans le montage de leur dossier (enquête de marché, plan de financement, plan d'affaires). Et parce qu'il est souvent difficile d'avoir une vision réelle de votre future activité, les Boutiques de Gestion vous offrent la possibilité de rejoindre leur réseau de couveuses d'entreprises en Île-de-France, seul dispositif légal permettant de tester la future entreprise avant sa création officielle. Au contact des fédérations professionnelles et des réseaux métiers, la couveuse vous permet de rechercher vos premiers clients, de contractualiser avec vos fournisseurs et de valider vos compétences pour vous lancer en toute sécurité.



## ADVANCIA et la CCIP, nous vous donnons tous les atouts pour entreprendre

Advancia et les services création transmission de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris répondent à toutes vos questions et vos besoins de méthodologie (*business plan*, étude de marché, stratégie produits), par des conseils, des formations-actions et un accompagnement personnalisé pendant et après votre création ou reprise. Des entretiens individuels, des modules spécialisés et l'accès au centre de ressources Advancia vous permettent d'acquérir méthodes et outils pour créer, reprendre et gérer votre entreprise. En rejoignant un des incubateurs de la CCIP à Advancia ou dans le 94, bénéficiez pendant 6 mois de la possibilité de tester grandeur nature la viabilité de votre jeune entreprise avant même son immatriculation. Un club d'entrepreneurs ? À Advancia-Paris, à la CCIP du 93 ou du 94 ! Un excellent moyen de rompre la solitude de l'entrepreneur et partager la vision d'autres entrepreneurs, de rentrer dans un réseau d'affaires.

